

Actualités PIMPRESZ



Bulletin Municipal Juin 2024



Dans ce numéro

- ◆ **Le mot du Maire**
- ◆ **La Mairie**
- ◆ **L'Etat Civil**
- ◆ **Nos habitants**
- ◆ **Les travaux réalisés, en cours et à venir**
- ◆ **Les informations diverses**
- ◆ **Les adresses utiles**
- ◆ **Les animations communales**
- ◆ **Les animations communales à venir**
- ◆ **L'école**
- ◆ **Le périscolaire/cantine**
- ◆ **Les associations**

Le mot du Maire...

Chères Pimpreziennes, Chers Pimpreziens,

En mars dernier, votre Conseil Municipal a adopté le compte financier unique pour l'exercice 2023. Le résultat de clôture pour la section de fonctionnement est de + 516 264 €, celui pour la section d'investissement de + 437 543 €.

Notre commune se porte bien.

Unanimement, nous avons également délibéré pour ne pas augmenter les quatre taxes d'impositions communales. Notre volonté est de ne pas impacter davantage les capacités des foyers pimpreziens qui, je le sais, subissent les hausses des énergies et une baisse du pouvoir d'achat. Tout en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement, le Conseil Municipal continue son travail pour mettre à votre disposition des services publics de qualité, pour répondre à vos attentes et vous offrir un cadre de vie agréable à Pimprez.

J'en profite pour remercier et saluer le travail remarquable de tous nos agents. Sans leur implication, il serait difficile de mener à bien nos projets et les tâches quotidiennes de notre collectivité.

Je remercie également tous les habitants qui participent à la vie locale de notre commune. Avec le Conseil Municipal, les agents, les concitoyens pimpreziens, je suis fier de la mise en valeur de Pimprez, de son histoire, ainsi que de son patrimoine bâti et naturel.

Pour bien vivre ensemble, il y a des règles à respecter mais aussi des devoirs et des obligations. Malheureusement, trop souvent, je constate des excès de vitesse dans nos rues, des stops grillés, des circulations dans les sens interdits, des stationnements gênants, des véhicules ventouses sur le trottoir, qui je le rappelle est le domaine communal. Ces véhicules entravent la circulation des piétons et nous empêchent d'entretenir les lieux. Je rappelle également, que pour des raisons évidentes de sécurité, les chiens doivent être tenus en laisse dans les rues du village. Si un accident survient, vous êtes responsable. Les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires de ces chiens. C'est consternant de trouver des déjections sur les trottoirs qui sont utilisés par les enfants, les parents avec des poussettes.... C'est extrêmement désagréable de subir ce type de désagrément.

Parmi les incivilités, je tiens à rappeler à toutes et tous qu'il est interdit de s'arrêter ou de stationner devant les écoles, devant le portail de l'école maternelle et primaire ; trois parkings sont à votre disposition. Les mesures Vigipirate devant les écoles sont là pour protéger nos enfants et le personnel qui y travaille.

Autres incivilités récurrentes : les bruits de voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, ...). Vous trouverez dans ce bulletin les horaires autorisés pour effectuer ces travaux, car choisir le bon moment, c'est moins dérangent.

Il n'y a pas de petites incivilités. Les Pimpreziens et Pimpreziennes, je le sais, sont sensibles à la qualité de leur environnement qui, je le rappelle, est un bien commun. J'aime mon village, alors je le respecte ! C'est notre espace public, il nous appartient.

La commune de Pimprez se modernise. Des aménagements ont été réalisés, à la salle des fêtes, à la Mairie, aux écoles et dans nos rues. Vous retrouverez toutes ces informations dans ce bulletin municipal.

Fidèles aux engagements que nous avons pris en 2020, une aire de jeux pour les enfants a été installée derrière la salle des fêtes en avril dernier. A peine mise en place, son succès est visible. De nombreux enfants ont un espace qui leur est dédié. Cette aire fait le bonheur des petits et répond aux attentes des parents et des assistantes maternelles. L'ensemble du Conseil est heureux de cette réalisation.

Le mot du Maire (suite)...

Votre commune s'efforce d'aller de l'avant, et nous devons penser nos projets avec prudence et réflexion car ces derniers engagent les finances de notre collectivité.

Nous étudions le projet de vidéoprotection, qui peut paraître simple sur le papier, mais qui pose des questions complexes d'installation, d'efficacité et surtout de coût pour les années à venir en terme de fonctionnement et d'entretien. Nous devons être très attentifs sur les propositions qui nous sont faites.

J'espère concrétiser très prochainement l'acquisition par la commune de la maison qui se trouve à côté du parking de l'église. C'est un lieu propice pour réaliser une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles). Cette MAM, j'en suis sûr, répondrait aux attentes des parents. J'attends avec impatience la convocation du notaire pour signer officiellement cet achat.

En concertation avec la Région Hauts de France, le Département de l'Oise, la CC2V et la Société du Canal Seine Nord Europe, nous travaillons sur les conditions d'élargissement de la rue des Arcs et le prolongement de la rue Cezslaw Barski. En tant que maître d'ouvrage, la commune de Pimprez souhaite améliorer la circulation des véhicules sur ces routes et en même temps se doter d'infrastructures piétonnes et cyclables pour améliorer la mobilité sur notre territoire. Nous avons demandé la réalisation d'une étude technique et financière afin d'avoir une idée précise des travaux à mettre en œuvre et de trouver les emprises foncières nécessaires pour réaliser ce projet.

Travailler et agir pour Pimprez : c'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé, que nous avons répondu aux sollicitations, que nous avons lancé des projets et réalisé un certain nombre d'entre eux.

J'espère vous retrouver prochainement lors des manifestations et cérémonies de notre village.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer de bonnes vacances.

Pascal LEFEVRE - Maire de Pimprez



La Mairie...



50 rue de l'Eglise - 60170 PIMPRESZ

Tél : 03.44.76.84.84

Mail : mairie@mairiepimpresz.fr

Site internet : <https://mairiepimpresz.fr>

Horaires d'ouverture de la Mairie du 1^{er} juillet au 31 août

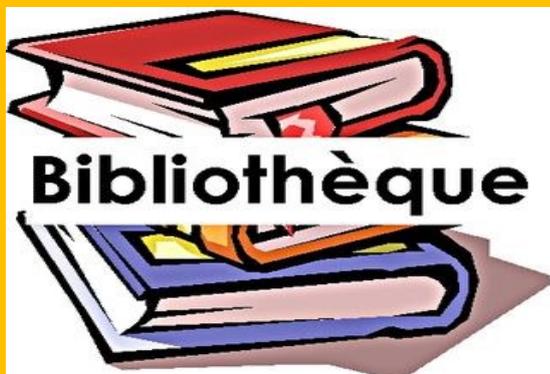
Mardi : de 15h00 à 18h00

Mercredi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Jeudi : de 15h00 à 17h00

Vendredi : de 13h30 à 16h30

Pour les dossiers importants, merci de prendre rendez-vous



**La bibliothèque reste
ouverte pendant l'été.
Nous vous y attendons
nombreux!!!**

Mardi : de 15h00 à 18h00

Mercredi : de 10h00 à 12h00
et de 15h00 à 17h00

Périscolaire

**Vous pouvez joindre Vincent,
le Directeur du service,
pour toutes questions sur le
périscolaire ou la cantine.**

Téléphone : 03.44.75.61.49

Mail : periscolaire@mairiepimpresz.fr

Ecole Primaire :

Tél. : 03.64.21.88.44

Ecole Maternelle :

Tél. : 03.64.21.88.49

L'Etat Civil...



NAISSANCES



Noémie BEAUVILAIN

le 24 février 2024

Julien AUBRY

le 5 mai 2024



PACS



M. Julien PACHOCINSKI et
Mme Camille STEINMANN
le 3 février 2024

M. Emmanuel AUBRY et
Mme Hélène PEREZ
le 19 avril 2024

M. Théo PAGANO et
Mme Emilie DUBOIS
le 24 avril 2024



MARIAGES



M. Eduardo ALVARES VARGAS
et Mme Marie RAMELET
le 30 mars 2024

M. Steevy GOUZON et
Mme Anaïs PREVOST
le 27 avril 2024

M. Benjamin VERPLANCKE et
Mme Stacy GROOETHAERDT
le 4 mai 2024

M. Aurélien DUBOIS et
Mme Camille BLANCO
le 18 mai 2024

M. Mickaël DIAS ROQUE et
Mme Charlotte NOEL
le 15 juin 2024

M. Maxime DE COCK et
Mme Aurore DEGAVRE
le 29 juin 2024

M. Dimitri FIGUEIREDO et
Mme Aurélie GOMEZ
le 29 juin 2024

Ne figurent sur cette page que les
annonces pour lesquelles nous
avons reçu l'autorisation

L'Etat Civil (suite)...

DÉCÈS

Mme Christel RIGAULT née ENGEL le 06 décembre 2023

Mme Geneviève PIAR née DUFAY le 12 janvier 2024

Mme Odette LAVIGNE née GILLET le 27 janvier 2024

Nos habitants...



Vous venez récemment d'emménager ? Vous comptez vous installer prochainement à Pimprez ?

Propriétaires ou locataires

- ⇒ Veuillez vous présenter en mairie aux heures d'ouverture munis de votre livret de famille afin de vous faire recenser dans notre logiciel « Population ».
- ⇒ Un dossier comportant différents documents vous sera remis. Nous espérons que ces derniers vous aideront dans vos démarches.
- ⇒ Afin de faciliter le travail de chacun, merci d'apposer **vos** ou **vos noms** sur votre boîte aux lettres ainsi que **vos** **numéro de rue**. Cela aidera également la Poste qui rencontre des difficultés de distribution et nous-mêmes lors de distribution d'informations.
- ⇒ L'ensemble des élus et des agents communaux vous souhaitent la bienvenue à PIMPRESZ, commune qui est désormais la vôtre. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec M. le Maire qui se fera un plaisir de vous recevoir.



Vous quittez notre village :

Propriétaires ou locataires

- ⇒ Veuillez vous présenter en mairie aux heures d'ouverture afin de vous faire radier dans notre logiciel « Population ».
- ⇒ Dans la mesure du possible, merci de nous indiquer votre future adresse.

Autoentrepreneurs, entreprises, sociétés...

- ⇒ Veuillez vous faire connaître en Mairie. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03.44.76.84.84 avec M. le Maire qui se fera un plaisir de vous recevoir.

Les travaux réalisés...

Travaux réalisés par nos Agents Techniques :

Janvier 2024

Déneigement



Changement plexi à l'abri de bus



Rebouchage de trous sur diverses rues



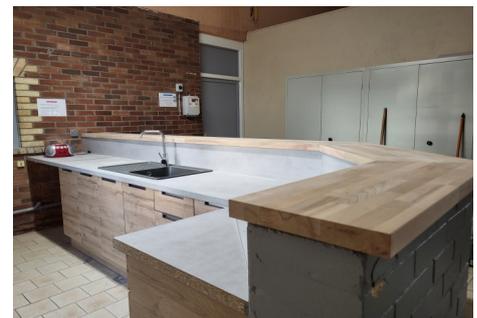
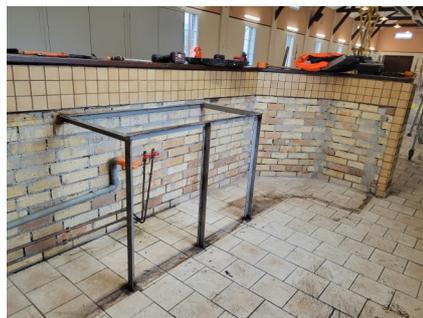
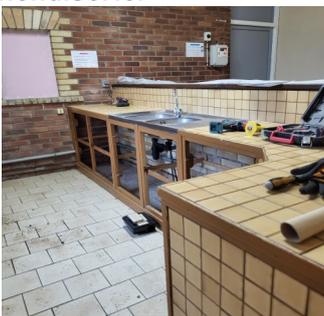
Février 2024

Travaux d'isolation à la salle des fêtes



Réfection du bar de la salle des fêtes

L'équipe municipale remercie chaleureusement M. Olivier GOMEZ pour la réalisation des travaux de menuiserie.



Les travaux réalisés (suite)...

Travaux réalisés par nos Agents Techniques (suite) :

Février 2024

Regard de la zone artisanale



Mars 2024

Installation d'une aire de jeux derrière la salle des fêtes



Les travaux réalisés (suite)...

Travaux réalisés par nos Agents Techniques (suite) :

Mars 2024

Réfection de peinture dans 2 bureaux à la Mairie



Avril 2024

Pose de la plaque commémorative des 100 ans de la Croix de Guerre



Réparation du pont de la D 608



Pose de bancs



Les travaux réalisés (suite)...

Travaux réalisés par nos Agents Techniques (suite) :

Avril 2024

Un peu d'égagage



Pose d'une glissière de sécurité rue des Ecazieux



Mai 2024

Pose d'une nouvelle porte à la Mairie et à la cantine

Mairie



02/07/2024

Cantine



10

Les travaux réalisés (suite)...

Travaux réalisés par nos Agents Techniques (suite) :

Mai 2024

Pose des panneaux électoraux



Les travaux en cours...

Travaux en cours de réalisation par nos Agents Techniques (suite) :

Juin / Juillet 2024

Réfections de l'ensemble des massifs



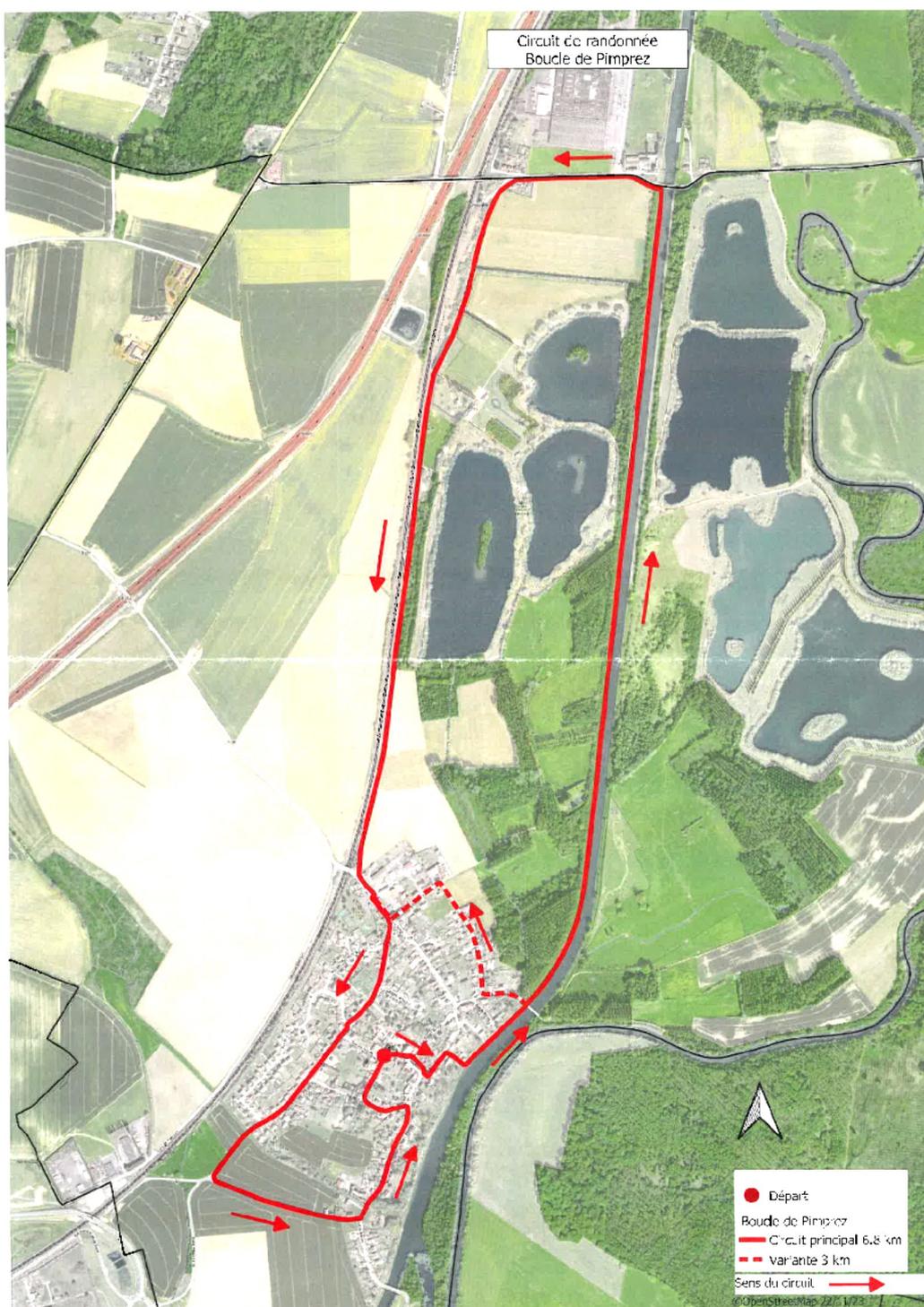
A terme, ce seront l'intégralité des massifs qui auront été embellis.

Les travaux à venir...

Travaux réalisés par nos Agents Techniques en collaboration avec la CC2V

Chemin de randonnée

Prochainement, Pimprez sera doté d'un parcours de randonnée. Cela implique la réalisation de différents passages piétons, d'un escalier entre la ruelle Mélique et le chemin de halage, ainsi que l'installation de pupitres dans diverses rues de la commune.



Les informations...

Quelques rappels !!!

- ◆ Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons que les horaires concernant les entretiens d'espaces verts et autres nuisances sonores sont :

Respecter
ses voisins
c'est se
respecter
soi-même !

du Lundi au Vendredi :
8h/12h et 13h30/19h30
le Samedi : 9h/12h et 15h/19h
Dimanche et jours fériés : 10h/12h

Respect du bien « Vivre ensemble » dans notre village...

- ◆ Nous invitons les automobilistes à lever le pied dans les rues de la commune.
- ◆ Des vitesses excessives et à risques ont été signalées. Elles sont donc le fait de quelques-uns, mais ils se mettent en danger et constituent une menace pour les riverains.
- ◆ Nous portons une attention particulière aux nuisances sonores des deux roues.
- ◆ De plus, veuillez noter que les feux (brûlage de déchets à l'air libre)sont interdits et illégaux. Outre les nuisances occasionnées par les fumées à l'égard du voisinage et les risques d'incendie, les combustions émettent des substances toxiques pour l'homme et polluantes pour l'environnement.
- ◆ Nous remercions les propriétaires de nos amis à 4 pattes de veiller à ce que les déjections canines soient ramassées.
- ◆ Dès que vous promenez votre ou vos animaux sur le domaine public, ces derniers doivent impérativement être tenus en laisse.



Tous les jeunes hommes et jeunes filles sont tenus de se faire recenser, à partir du lendemain de leur 16 ans.

Il y a désormais deux possibilités : soit en Mairie, soit en ligne sur www.defense.gouv.fr/jdc

Une attestation de recensement est remise à cette occasion, elle sera demandée lors de l'inscription aux examens (CAP, BEP, BAC...) et pour le passage du permis de conduire. Cette attestation est à conserver précieusement.

Les informations (suite)...

Plan VIGIPIRATE...



Cabinet de la préfète
Direction des sécurités

La posture actuelle : niveau urgence attentat



Le 24 mars 2024, compte tenu de la revendication de l'attentat de Moscou par l'organisation Etat islamique et des menaces qui pèsent sur notre pays, le Premier ministre a décidé de rehausser le plan à son niveau sommital « urgence attentat ».

Le durcissement de la posture Vigipirate associé à l'évolution de l'état de la menace fait porter un effort plus particulier sur la sécurité :

- des bâtiments à usage d'enseignement et des lieux de culte ;
- des rassemblements festifs, culturels et religieux ;
- des transports et des bâtiments publics et institutionnels.

Ces mesures Vigipirate traduisent la volonté du Gouvernement en termes de préparation, de vigilance et de réaction face à la menace terroriste.

La plateforme www.vigipirate.gouv.fr permet d'avoir un éclairage plus précis et ainsi « faire face ensemble ».

Le plan Vigipirate dans l'Oise : <https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securites/Vigipirate>

Registre des personnes vulnérables...

Si vous avez plus de 65 ans ou plus de 60 ans et reconnu inapte au travail, atteint d'un handicap ou d'une maladie grave, vous pouvez solliciter votre inscription sur le registre des personnes vulnérables.

En cas de canicule, un agent de la commune prendra de vos nouvelles et s'assurera que vous allez bien.

Les déchets...

Pour toutes questions concernant les déchets, la déchetterie, les encombrants ou encore le tri, vous pouvez contacter la CC2V service environnement au 03.44.96.31.00 ou environnement@cc2v.fr



Le centre aéré...

Pour tous renseignements sur les centres de loisirs ou les séjours proposés pour les enfants par la CC2V, prenez vite contact avec le pôle jeunesse au 03.44.90.61.40.



Les informations (suite)...

Analyse d'eau...



DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE
SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE
Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



LA BELLE ANNE

Beauvais, le 21 mai 2024

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE PIMPREZ
50 Rue de l'Église
60170 PIMPREZ

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : vendredi 03 mai 2024 à 09h32
Unité de gestion		00151284		par : L02
Installation	UDI	000721	LA BELLE ANNE	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000001000	RIBECOURT-DRESLINCOURT	Commune : PIMPREZ
Localisation exacte		MAIRIE	CENTRE VILLAGE	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00151284)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires


Marion MINOUFLET

PIMPREZ, pour l'Emploi

Le bus pour l'emploi du Conseil Départemental de l'Oise fera escale à PIMPREZ, installé sur le parking derrière la Mairie près du local technique :

Le mardi 3 septembre 2024 de 14h00 à 16h45

Le jeudi 10 octobre 2024 de 14h00 à 16h45

Le mardi 19 novembre 2024 de 14h00 à 16h45

Les agents et professionnels qui sont à bord, vous proposent :

- ♦ L'aide à la recherche d'emploi,
- ♦ La formation,
- ♦ Un suivi personnalisé,
- ♦ La rédaction de CV,
- ♦ L'aide à la création d'entreprise,
- ♦ La valorisation du parcours professionnel, etc...

Nous vous encourageons vivement à vous y rendre si vous êtes concernés. En effet, près d'une personne sur deux montée dans le bus départemental pour l'Emploi trouve un emploi, une formation ou monte son entreprise.

Les informations (suite)...

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS BIOMETRIQUES RENDEZ-VOUS EN QUELQUES CLICS !

MAIRIE DE RIBECOURT-DRESLINCOURT la plus près

MAIRIE DE GUISCARD la plus rapide



Le dossier peut être initié en ligne sur le site www.service-public.fr, rubrique « papiers—citoyenneté—élections ».

Rendez-vous ensuite sur le site internet de la Mairie de Ribécourt-Dreslincourt ou celle de Guiscard pour prendre un rendez-vous en ligne. Cette fonctionnalité simplifie considérablement vos démarches administratives. Il vous suffit de sélectionner le type de demande, de choisir une date et un créneau horaire disponible, et de fournir les informations nécessaires.

Pour celles et ceux qui ne sont pas à l'aise avec les démarches en ligne, il est toujours possible de prendre rendez-vous par téléphone auprès du service Etat-civil au 03.44.75.53.53 (Ribécourt) ou au 03.44.43.20.11 (Guiscard).

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter.

ANTS devient France Titres

En 2024, le secteur du permis de conduire en France connaît des changements significatifs. Ces modifications, à la fois législatives et technologiques, ont été pensées pour améliorer la gestion du permis et accroître la sécurité sur les routes. Elles représentent une évolution pour les conducteurs actuels et futurs. Frédéric Darne, un spécialiste du permis à points, nous éclaire sur ces ajustements majeurs qui transforment la conduite. Voici les détails :

Âge minimal pour l'épreuve pratique : Fixé désormais à 17 ans, cela encourage une initiation anticipée à la conduite, visant à mieux préparer les jeunes conducteurs à la responsabilité de conduire.

Démarches d'immatriculation et titres d'identité : Grâce à France Titre, anciennement connu sous le nom d'ANTS, il est désormais plus simple d'effectuer les démarches d'immatriculation d'un véhicule, de demander un permis de conduire, une carte d'identité, ou de s'inscrire au permis de conduire : <https://ants.gouv.fr/>.

Amende pour excès de vitesse inférieurs à 5 km/h : Bien qu'elle ne mène plus à la perte de points, l'amende pour de faibles excès de vitesse reste en vigueur comme outil de dissuasion. En cas de menace d'invalidation du permis pour perte de points, un stage de récupération de points, disponible sur LegiPermis et agréé par la préfecture de l'Oise de la commune de Pimprez, permet de regagner jusqu'à quatre points une fois par an : <https://www.legipermis.com/stages-points/oise/60170-carlepoint-tracy-le-mont.html>.

Fin de l'obligation de la vignette verte d'assurance : Cette réforme, effective depuis le 1er avril 2024, supprime le besoin d'afficher la vignette verte sur le pare-brise, grâce à l'efficacité accrue des contrôles électroniques d'assurance.

Permis numérique sur mobile : Avec le lancement de l'application mobile sécurisée France Identité en 2024, gérer son permis de conduire et le présenter lors de contrôles devient plus simple : <https://france-identite.gouv.fr/>.

Les informations (suite)...

En cas de vagues de chaleur 2024 :

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes Fatigue inhabituelle Maux de tête

Fièvre > 38°C Vertiges / Nausées Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR
À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?



Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif

Je me mouille le corps Je ferme les volets et fenêtres Je privilégie des activités douces

Je mange frais et équilibré J'évite de boire de l'alcool Je prends des nouvelles des plus fragiles

ATTENTION
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Venez vous faire plaisir :



ANAËLLE
Salon de coiffure itinérant

Coiffure mixte ★ Diagnostic personnalisé
Avec rendez-vous ★ 07 85 71 45 88

Parking de la salle des fêtes le 15/07, 19/08, 16/09, 21/10, 18/11 et 16/12.



Parking de la Mairie, 1 mardi soir sur 2.
Prochain passage le 30/07
Commande au 06.10.13.72.58.



Parking de l'Eglise uniquement les jours d'école et avec réservation au 03.60.45.28.96.



BEAURAIN PRIMEUR

Tous les mercredis, pour plus de renseignements : 06.38.67.91.16.

Les informations (suite)...

Aide au numérique...

**ACCOMPAGNEMENT
NUMÉRIQUE
GRATUIT - CC2V**



**Prenez rendez-vous en mairie ou
retrouvez-nous en médiathèques**

**Aides aux démarches administratives
Initiation au numérique
Accès libre à internet
Ateliers et applications diverses**

Deux Vallées
Communauté de Communes



SOUTENIR ET RENFORCER LES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

Hakim et Joël vous proposent leur aide pour réaliser vos démarches administratives ou vous initier au numérique.

Vous rencontrez des difficultés avec votre ordinateur portable, votre tablette, votre smartphone ou votre appareil photo...

N'hésitez pas à nous contacter au secrétariat de Mairie au 03.44.76.84.84 ou à la CC2V 03.44.96.31.00 pour fixer un rendez-vous en Mairie (du mardi au vendredi, uniquement le matin). Un agent du service numérique de la CC2V (Hakim ou son collègue Joël) se déplacera directement sur Pimprez.

Ce service est entièrement **gratuit**.

Les jeunes et le sport...

L'opération Pass Sports Citoyen du Conseil Départemental est reconduite.

Le Pass Sports Citoyen permet aux jeunes de moins de 18 ans de bénéficier d'un **remboursement de 15 € sur leur licence sportive**.

Avec cette aide, limitée à **deux licences par personne**, le Département encourage la pratique sportive dans l'Oise et soutient ses clubs et associations en facilitant les inscriptions.

Le Pass Sports Citoyen du Département est **cumulable avec le dispositif Pass Sport de l'Etat de 50 €**.

Rendez-vous sur le site du Conseil Départemental de l'Oise :

www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passsports-citoyen



oïse
LE DÉPARTEMENT

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE
S'ENGAGE À VOS CÔTÉS

**Pass Sports
Citoyen**

MON DROIT ♥
15€
D'AIDE POUR FINANCER
MON ACTIVITÉ SPORTIVE
EN CLUB.

MON DEVOIR 🇫🇷
RESPECTER
LES VALEURS CITOYENNES
DU SPORT DANS LE CADRE
DE MA PRATIQUE SPORTIVE.

POUR LES JEUNES DE
- DE 18 ANS

Des aides financières concrètes pour former les citoyens de demain.
Pass Sports Citoyen, c'est le moment de t'inscrire !
Plus d'informations sur: oise.fr

Les informations (suite)...

Associations...

Le don du sang : **UN DON DE VIE !**

PRENEZ RENDEZ-VOUS !
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Ou téléphoner au 03 28 54 22 58. Utilisez ce même numéro pour annuler un RDV en cas d'empêchement.

Les donneurs qui se présentent sans rendez-vous sont acceptés en fonction des places disponibles

Flashez moi, et prenez votre prochain rendez-vous directement sur mon rdv noyon



Collectes au Chevalet de Noyon de 14h à 19h

2024

- ♦ Mardi 16 juillet
- ♦ Mardi 20 août
- ♦ Mardi 17 septembre
- ♦ Mardi 15 octobre
- ♦ Mardi 19 novembre
- ♦ Mardi 17 décembre

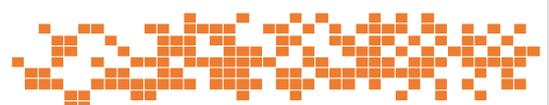


Handisible60...



Handisible 60 est une association fondée en avril 2022 à Ressons-Sur-Matz par Tristan, Elisabeth et moi. Parents, grands-parents, amis d'enfants en situation d'handicap mental, nous vous accompagnons, aidons, évitons l'isolement à travers le montage du dossier MDPH, notre présence dans les écoles aux ESS et/ou pour une sensibilisation auprès des enseignants et enfants, nos divers ateliers jeux de société, jardinage, cuisine, cinéma adapté...), sorties et groupes de paroles. N'hésitez pas à me contacter au 06.84.54.06.35

Virginie FERNEZ, membre d'Handisible 60 et habitante de Pimprez



Les informations (suite)...



Ma Sécurité

La police et la gendarmerie nationales vous accompagnent dans vos démarches.



Opération Tranquillité Vacances : comment ça marche ?

Les départs en vacances estivales approchent. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie. [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) vous renseigne.

L'Opération Tranquillité Vacances est un service de police et de gendarmerie qui propose de veiller sur votre domicile pendant des absences prolongées et de vous prévenir en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu). La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

Le dispositif fonctionne dans **tous les départements français**. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. **La durée d'absence ne peut excéder 1 an.**

Comment s'inscrire ?

Pensez à vous inscrire quelques jours avant votre départ, que ce soit **sur place ou en ligne**.

Pour l'inscription sur place, vous devez vous munir de votre **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**. Conservez bien le récépissé de votre demande d'inscription.

Les conditions d'inscription pour Pimprez sont en gendarmerie : Ribécourt-Dreslincourt (03 44 75 82 17).
Domicile concerné : résidences principales et secondaires
Durée d'absence : jusqu'à 12 mois
Inscription : de 45 jours jusqu'à la veille du départ

Démarche en ligne :

La connexion se fait via le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)
Identifiez-vous via France Connect
Complétez le formulaire en ligne

À l'issue de votre inscription en ligne, vous recevrez également un récépissé de votre demande par courriel ainsi qu'un formulaire reprenant toutes les informations communiquées.

À noter : pensez à indiquer si votre habitation est équipée d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence, et si quelqu'un passe relever votre courrier ou arroser vos plantes afin qu'il ne soit pas confondu avec un cambrioleur. Vous devrez également prévenir les forces de l'ordre en cas de retour anticipé.

À savoir : vous souhaitez modifier votre inscription (durée d'absence, adresse) ? Même si celle-ci a été réalisée en ligne, vous devrez vous rendre dans la brigade de gendarmerie dépendant de votre domicile.

Liens utiles :

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/fiches-pratiques/habitation/partir-en-vacances-en-toute-securite-otv>

<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/partez-sereinement-en-vacances-grace-a-l-operation-tranquillite>

Les informations (suite)...



France
services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



Trois France Services vous accueillent dans le Noyonnais



À Guiscard
À Noyon
À Carlepont

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les animateurs France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



France
services

Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h30 13h30-17h

Guiscard (63 rue de l'épée)

Mardi 9h-12h30 13h30-17h

Noyon (Place Saint-Barthélémy)

Mercredi 9h-12h30 13h30-17h

Carlepont (58 place des Droits de l'Homme)
(Près de l'église)

Jeudi 9h-12h30 13h30-17h

Noyon (Place Saint-Barthélémy)

Vendredi 9h-12h30

Noyon (Place Saint-Barthélémy)

03 22 82 62 72

franceservices-noyon@picardie.msa.fr



Vous souhaitez faire immatriculer votre véhicule, vous avez besoin d'aide pour demander une allocation logement ? Vous aimeriez préparer votre retraite mais n'êtes pas à l'aise avec les outils informatiques, **France services** vous guidera dans l'utilisation des services en ligne dédiés. Les animateurs vous accompagnent également gratuitement dans vos démarches administratives :

- ⇒ Je prépare ma retraite
- ⇒ Je suis victime d'une infraction
- ⇒ Je déclare mes impôts
- ⇒ Je perds un proche
- ⇒ J'attends un enfant
- ⇒ Je recherche un emploi
- ⇒ Je déménage
- ⇒ Je change de véhicule, etc...



Les informations (suite)...



NOUVEAU
Aide à l'installation jusqu'à 10 000 € *

ASSISTANTS FAMILIAUX, BIEN PLUS QU'UN MÉTIER

UNE MISSION AU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ACCUEILLEZ des enfants à votre domicile 24h/24	IMPLIQUEZ-VOUS dans l'élaboration de leur projet de vie
APPORTEZ aux enfants un cadre éducatif, familial et relationnel	FAVORISEZ les liens entre les enfants et leurs proches

* L'aide peut être demandée aux assistants familiaux nouvellement recrutés dans un délai maximal de 6 mois après la date d'entrée en fonction

+ d'infos sur oise.fr/devenir-assistant-familial
Contact : devenirassistantfamilial@oise.fr - 03 44 06 62 55



LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL

Quand le cadre familial se fragilise ou quand un enfant se retrouve en danger ou en risque de l'être, le Conseil départemental prend le relais. Dans ses missions de protection de l'enfance en danger, le Département recrute des professionnels prêts à s'engager dans un rôle éducatif et familial auprès de jeunes souvent en quête de repères : les assistants familiaux.

QUI PEUT ÊTRE ASSISTANT FAMILIAL ?

Toute personne majeure peut être assistant familial, que l'on soit homme ou femme, célibataire ou en couple. Il faut cependant remplir certaines conditions :

- Être titulaire du permis de conduire**
- Disposer d'un domicile en adéquation avec la mission d'accueil permanent de l'enfant***
- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit**

* dimensions, nombre et fonction des pièces

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANT FAMILIAL ?

Le Département vous accompagne dans votre démarche et vous propose une aide à l'installation



+ d'infos sur oise.fr/devenir-assistant-familial
Contact : devenirassistantfamilial@oise.fr - 03 44 06 62 55

Aide à domicile
ADHAP

BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?

Bénéficiaires de 50 % de crédit d'impôt

www.adhap.fr

Les + ADHAP

- La force d'un réseau national de plus de 20 ans d'expérience dans l'accompagnement des personnes fragilisées
- Une assistance 7j/7, 365j/an et une permanence téléphonique 24h/24
- Des intervenants formés, qualifiés et encadrés par un professionnel de santé
- La coordination avec tous les professionnels de santé (médecin, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien...)
- L'assurance d'une continuité de services pendant les vacances, déplacements... grâce à une implantation nationale

Bon à savoir

- Pas de frais de dossier
- 50 % de crédit d'impôt sur le montant des dépenses engagées (selon art.159 sesquies de la CGI)
- Chèques CESU prépayés acceptés
- Prise en charge pouvant aller jusqu'à 100 % (APA, PCH, AAH, caisses de retraite, mutuelles...)
- Aide au montage de dossiers de demande de financement

Aide à domicile
ADHAP

149 rue de Paris
60200 COMPIEGNE
Tél : 03 44 36 72 96
Fax : 03 44 36 69 26 - E-mail : adhap60a@adhapservices.eu
Franchisé indépendant - SIREN A.13.19
Autorisation de Conseil départemental
N° Déclaration : SAPH11310018
Numéro Siret 491 133 938 00011 - Code APE 8632A

34 boulevard Carnot
60400 NOYON
Tél : 03 44 36 72 96
Fax : 03 44 36 69 26 - E-mail : adhap60a@adhapservices.eu
Franchisé indépendant - SIREN A.13.19
Autorisation de Conseil départemental
N° Déclaration : SAPH11310018
Numéro Siret 491 133 938 00011 - Code APE 8632A

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Interventions 7j/7 de 7h à 21h

Aide à domicile
ADHAP

La force d'un réseau national

services à l'urgence

infiniment humain

Les informations (suite)...

Numéro d'aide aux Séniors de plus de 60 ans

SE RENSEIGNER
ALLO OISE SENIORS
03 44 82 60 60
☎ PRIX D'UN APPEL LOCAL

Du lundi au vendredi
de 08h00 à 19h00 (sans interruption)
et le samedi de 09h00 à 13h00
ou par mail à l'adresse suivante :
allo-oise-seniors@oise.fr

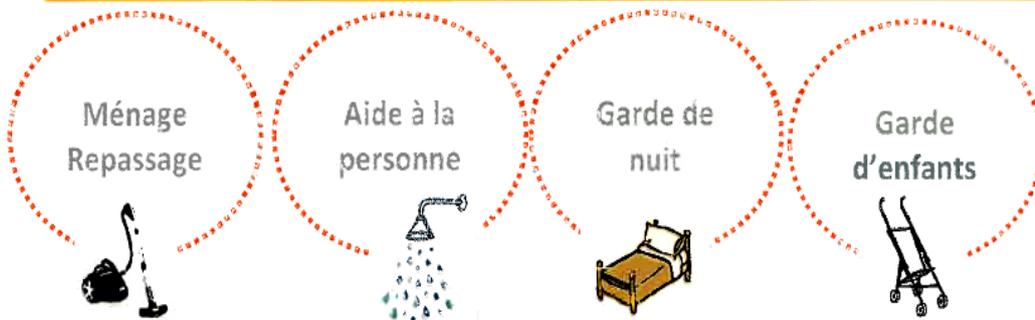


Agence l'Age d'Or
2 Rue des Frères-Greban
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.44.01.01
Mail : compiegne@agedorservices.com

L'entreprise Compiégnoise «Age d'Or» a repris en totalité
l'activité de portage de repas précédemment gérée
par l'association «Les Pélicans».



BESOIN D'UNE AIDE A DOMICILE ?



VOUS SOUHAITEZ EMBAUCHER UNE AIDE A DOMICILE ?

- Pour vous, nous nous engageons à :
 - Recruter des professionnels qualifiés
 - Rédiger le contrat de travail
 - Etablir les fiches de paies
 - Gérer les déclarations à l'URSSAF et à la CPAM
- Devis gratuit
- Aides financières sous conditions pouvant aller jusqu'à 100%

50%
des sommes
versées
déductibles des
impôts

L'Abej-Coquerel s'engage à vos côtés pour vous aider au mieux 03 44 75 05 06

Les adresses utiles...

Urgence

S.A.M.U : 15

Pompiers : 18

Centre de Secours

60150 Thourotte :

03.44.90.61.12

Gendarmerie Nationale : 17

Appel d'Urgence en Europe : 112

Appel d'Urgence en Europe : 115

Appel d'Urgence sourds et

malentendants : 114

Médical

Hôpital de Compiègne :

03.44.23.60.00

Polyclinique Saint Côme :

03.44.92.43.43

Infirmiers Ribécourt :

06.11.69.26.81, 06.40.40.85.52

07.71.13.32.47, 06.58.50.12.95

Médecins Ribécourt :

03.44.76.92.29, 03.44.76.80.76

Dentistes Ribécourt :

03.44.76.92.62, 03.44.75.77.77

Divers

Trésorerie de Compiègne :

03.44.92.58.58

CC2V : 03.44.96.31.00

Conseil Départemental de l'Oise:

03.44.06.60.60

Assistants sociales de

Thourotte : 03.44.10.82.40

Gendarmerie de Ribécourt :

03.44.75.82.17

Préfecture et Sous-Préfecture de

l'Oise (n° unique) :

03.44.06.12.60



Application gratuite
Urgence 114



Site internet
www.urgence114.fr



Téléchargez sur



N'attendez pas d'avoir une urgence,
téléchargez l'application Urgence 114.

Dès que vous avez téléchargé
l'application :

- 1 Acceptez les autorisations
- 2 Enregistrez vos coordonnées personnelles à l'avance



Sur le site internet www.urgence114.fr
enregistrez vos coordonnées personnelles
à l'avance pour gagner du temps.



+ INFORMATIONS
www.info.urgence114.fr

Les animations communales...

Nos au revoir à Denise



Après 10 années au service de la commune, Denise, agent administratif, a décidé de quitter la Mairie de Pimprez en avril dernier pour un nouveau poste dans une autre collectivité.

Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal et ses collègues de travail, étaient venus en nombre pour lui souhaiter une bonne continuation dans la poursuite de sa carrière professionnelle.

Pascal LEFEVRE remercia Denise pour le travail accompli, son sérieux, sa grande discrétion et son efficacité.

Une carte cadeau lui a été remise de la part de ses collègues et du Conseil Municipal pour lui témoigner leurs remerciements et leur sympathie.



La Commémoration du 19 mars 2024

Le 19 mars 2024, en fin de journée, s'est déroulée une cérémonie sobre et émouvante, rattachée à la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des 30 000 victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le choix du 19 mars comme date commémorative fait référence au 19 mars 1962, date à laquelle le cessez-le-feu est entré en vigueur en Algérie, à la suite de la signature, le 18 mars, des accords d'Evian.

En présence de Monsieur le Maire, des Conseillers Municipaux, de l'Association des Anciens Combattants de Pimprez (ACVG), et de l'AVMP, tous se sont retrouvés devant le monument aux Morts qu'ils ont fleuri et devant lequel ils se sont recueillis.

Ce devoir de mémoire s'est terminé par le verre de l'amitié offert par la municipalité.



Les animations communales (suite)...

L'Après-midi familial du 24 avril 2024

Le mercredi 24 avril s'est déroulé un après-midi familial où enfants et parents se sont retrouvés autour de jeux en bois et de jeux de société géants. Ce moment récréatif a rencontré un vif succès malgré une météo peu clémente pour cette première édition. La journée s'est terminée par un goûter convivial avec tous les participants.



La Cérémonie du 8 mai 1945

Jeudi 8 mai, comme partout en France, la journée de la victoire de 1945 a été célébrée, fêtant le 79ème anniversaire de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale. Après le rassemblement devant la mairie, le cortège s'est rendu vers le monument aux Morts où un hommage solennel a été rendu à la mémoire des victimes. Un coussin a été déposé au pied du monument, sous le regard de Monsieur le Maire, du Conseil Municipal, des porte-drapeaux de l'association des Anciens Combattants et des représentants de l'Association des Véhicules Militaires de Picardie, fidèles à cette cérémonie du souvenir.

Malgré le temps maussade et le pont du 8 mai, un grand nombre de Pimpreziens, petits et grands, ont suivi cette commémoration, réhaussée cette année par la participation de la fanfare de l'Association Les Hauts de Gamme de Vairesnes, venus très nombreux. Leur présence a été très entendue et très appréciée. Le cortège est ensuite retourné en mairie où le verre de l'amitié a été partagé dans un bel esprit à la fois convivial et amical.

Merci encore à toutes les personnes présentes à ce devoir de mémoire !



Les animations communales (suite)...

Le barbecue annuel élus / personnel communal :

Les conseillers municipaux et le personnel communal se sont retrouvés le samedi 1er juin pour partager un moment de convivialité. Monsieur le Maire a remercié tous les membres du personnel pour leur contribution à la bonne marche de la commune.



La Fête Communale :

Une nouvelle édition de la fête communale a eu lieu les 8, 9 et 10 juin : une belle manifestation organisée par la commune avec la participation du Comité des Fêtes de Pimprez. Le beau temps était de la partie !!

Le samedi 8 juin à 8h15, une vingtaine de Pimpreziens avait rendez-vous à la salle des fêtes pour une marche, organisée par la municipalité. Un accueil avec café et quelques madeleines ont été offerts ainsi qu'un petit encas constitué d'une bouteille d'eau, d'une pomme et d'une barre de céréales, pour la randonnée. Un circuit pédestre de 7 km, essentiellement localisé en forêt au départ de Chiry-Ourscamp, nous a conduit au site des "Cinq piliers", une carrière ayant servi d'abri aux deux armées pendant la Grande Guerre. Le soleil, la chaleur et la convivialité étaient au rendez-vous. Un grand merci aux marcheurs. Au retour, un buffet froid a été servi à la salle des fêtes qui a réuni une quarantaine de convives. Tous ont apprécié le repas préparé par la Table du Boucher de Noyon, dans une ambiance très sympathique. Un grand merci à vous tous pour votre participation !!!

Le lendemain matin, la brocante comptait plus de 70 exposants. Les visiteurs ont pu flâner et certainement trouver leur bonheur sur les différents stands. Cette brocante s'inscrivait comme à son habitude désormais, dans le cadre de la fête communale. La municipalité a offert un café à chacun des exposants.

L'équipe du Comité des fêtes de Pimprez était également présente ce dimanche 9 juin. Une première pour elle qui était en charge de la restauration et du bar. Ce fût un vif succès : 40 kg de saucisses et de merguez achetés à la Boucherie Gourmande de Ribécourt et 90 kg de frites ont été engloutis par les visiteurs. Un grand merci aux jeunes qui ont aidé et qui ont participé à la réussite de cette nouvelle activité.

Nous souhaitons également mettre à l'honneur Madame Françoise LEMAIRE qui a organisé seule, l'exposition de tableaux et objets artisanaux divers. L'équipe municipale et l'équipe technique ont œuvré pour se procurer le matériel nécessaire, monter les grilles, les préparer et procéder au montage des tables et des chaises. Afin de remercier ces exposants, un vernissage a eu lieu en leur compagnie vers 12h où étaient également conviés les Maires de la CC2V.

L'après-midi, les enfants ont profité de différentes attractions entre manège enfantin, autos tamponneuses, pêche au canard, trampoline, tir à plombs et structure gonflable.

Un grand merci à tous les bénévoles, les exposants et les visiteurs qui ont fait de cet événement une pleine réussite !

Le lundi 10 juin, le Conseil Municipal donnait rendez-vous à la salle des fêtes aux petits Pimpreziens pour profiter de tours de manèges gratuits. Le traditionnel lâcher de ballons s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Un apéritif était ensuite servi par la municipalité pour clore ce magnifique week-end.

Rendez-vous en 2025. On compte sur vous !!

Les animations communales (suite)...

Marche du samedi 8 juin



Repas du samedi 8 juin



Brocante du 9 juin



Les animations communales (suite)...

Fête foraine du 10 juin



Lâcher de ballons du 10 juin



Apéritif du 10 juin



Les animations communales (suite)...

La Kermesse de l'école :

La kermesse de l'école a eu lieu le samedi 22 juin à la salle des fêtes sur le thème des Jeux Olympiques. Les enfants ont ravi le public avec des chansons et des danses sur le thème du sport, préparées en classe avec les enseignantes. Le midi, les personnes présentes ont pu se restaurer sur place : barbecue avec des saucisses, merguez, frites et gâteaux.

Plusieurs stands installés ont fait le bonheur des petits et des grands (maquillage, pêche aux canards, mölkky, puissance 4, jeu de boules, dobble,...). Étaient aussi proposés des barbes à papa, des glaces, des gâteaux ainsi qu'une tombola avec de nombreux lots à gagner.

Un grand merci à tous les bénévoles présents.



La Remise des livres aux enfants de CM2 :

À l'issue de la kermesse, à la salle des fêtes, Monsieur le Maire a félicité les élèves pour leur travail acharné tout au long de l'année scolaire et leur a souhaité beaucoup de succès dans leur passage en 6ème. Il a souligné l'importance de cette transition et les a fortement encouragés.

Après le discours, les élèves ont reçu leur calculatrice « CASIO FX.92 Collège » offerte par la Mairie, un outil précieux pour les aider dans leurs futurs apprentissages, ainsi que le livre de « PIMPRESZ notre village ».



Les animations communales à venir

Le Programme du 14 juillet :

Nous vous attendons nombreux.

Samedi 13 juillet 2024 à 21h30



Nous vous proposons une promenade amicale entre petits et grands dans le village.

Rassemblement à la salle des Associations pour le départ de la retraite aux flambeaux (lampion fourni), en compagnie de l'Association des Véhicules Militaires de Picardie.

A l'issue, une petite collation vous sera servie.

Dimanche 14 juillet 2024



A 10h30 aura lieu le dépôt d'un coussin au Monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur.

A 14h30, nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes pour un spectacle avec des échassiers et un artiste au sol (Cie Kiazé) prolongé par un après-midi « récréatif » pour les adultes et les enfants (nombreux lots à gagner).

A 19h30, la commune est heureuse d'offrir son traditionnel repas aux habitants de Pimprez

Apéritif sous barnum

(kir — poulet — crudités — fromage — dessert), suivie d'une soirée animée par Sono Mélodie.

Tarif extérieurs 15€ adulte / 10€ enfant

Inscription en Mairie obligatoire pour tous.

A 23h00, spectacle de feu sur le thème « Flamme olympique ».



INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LE REPAS

COUPON REPONSE à rendre en Mairie avant le 5 juillet 2024

Les animations communales à venir

Le 22 septembre

Inauguration du circuit de randonnée

Le 28 septembre

Journée « Nettoyons la nature »

Le 11 novembre

Cérémonie de commémoration

Le 16 novembre

Repas des aînés

Le 30 novembre

Inauguration des sapins de Noël et visite du Père Noël

Le 13 décembre

Passage du Jury des maisons décorées

Le 14 décembre

Distribution du Colis aux Aînés

Le 14 décembre

Spectacle de Noël des enfants

Le 10 janvier 2025

Vœux du Maire

Nous vous diffuserons dans les semaines à venir le programme détaillé des prochains évènements.

L'école...

« Un conseil d'école s'est tenu le 18 juin 2024. Lors de cette séance un point a été fait sur les effectifs actuels qui sont de 80 élèves, se décomposant comme suit :

- Mme DEROCHE 20 élèves (8 PS + 12 MS)
- Mme CHARLET 12 élèves (4 GS + 8 CP)
- Mme LAROCHE 26 élèves (13 CE1 + 13 CE2)
- Mme LE GUEN 22 élèves (7 CM1 + 15 CM2)

A la rentrée prochaine, l'école fermera une classe. Les élèves seront donc répartis sur 3 classes :

- Mme DEROCHE 24 élèves (2 PS + 9 MS + 13 GS)
- Mme LAROCHE 26 élèves (5CP + 8 CE1 + 13 CE2)
- Mme LE GUEN 19 élèves (12 CM1 + 7 CM2)

La sécurité à l'école :

Un exercice de confinement sur le thème d'une alerte tempête a été réalisé le 22 février.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 26 mars .

Bilan des actions d'aide et d'accompagnement des élèves :

Certains élèves ont pu bénéficier de séances d'APC en fonction des besoins relevés par les enseignantes de chaque classe.

Des PPRE (plan particulier de réussite éducative) ont été mis en place. Les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) ont été sollicités. Ces enseignantes spécialisées et la psychologue des RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté.

Atelier de langage avec les GS.

La psychologue scolaire a été sollicitée pour des bilans afin d'aider et d'orienter au mieux les élèves.

Les PAI sont valables jusqu'à la fin d'année et seront à renouveler en début d'année prochaine.

Une ESS s'est tenue le 11/06 pour le suivi de scolarisation des élèves en situation de handicap à l'école de Pimprez.

Bilan financier des subventions municipales :

La Mairie finance intégralement la formation des élèves au savoir nager : transport et entrées à la piscine.

Pour le matériel scolaire, le budget alloué est de 4500€. (1500 par classe)

Pour les sorties scolaires , la Mairie attribue à l'école 2600€.

Un budget spécifique a été demandé par Mme DEROCHE pour l'achat de tapis narratifs et accordé par la Mairie.

L'école (suite)...

Projets pédagogiques et sorties fin d'année :

Toutes les classes ont travaillé sur le thème des JO au long de l'année. Les élèves de toutes les classes ont pu découvrir des sports qui seront présents aux JO de Paris et se rendre compte des bienfaits du sport sur la santé.

Des associations ont accompagné et ont permis de former les élèves sur des temps forts :

- Le rugby club de Noyon a formé tous les élèves au premier semestre.
- Le tennis club de Noyon est venu au mois d'avril.
- Le judo club de Noyon a formé les élèves fin mai

=> le 28 mai les classes de CE1-CE2, CM1-CM2 sont allées au parc d'Isle pour une sortie accrobranches

=> le 28 mai la classe de PS-MS est allée au club équestre de Chiry-Ourscamp pour une approche de l'équitation.

=> le 13 juin la classe de GS-CP est allée au club équestre de Chiry-Ourscamp pour une approche de l'équitation.

Les enseignantes remercient les parents qui se sont montrés disponibles et investis pour accompagner les sorties scolaires tout au long de l'année : à la piscine et aux animations sportives.

=> la fête de l'école a eu lieu le 22 juin à 10h, avec un spectacle préparé en classe et au périscolaire, un repas proposé le midi et des jeux organisés dès la fin de la représentation jusque dans l'après-midi. A 14h, il y a eu une remise d'un cadeau par la Mairie aux CM2

=> le 1er juillet les futurs élèves de maternelle sont invités de 8h45 à 10h30 pour une première prise de contact avec l'école.

Dans le cadre de la liaison école / collège :

=> les CM2 ont visité le collège le jeudi 30 mai.

=> les CM1/CM2 ont participé au parcours du cœur le 7 juin au stade du collège de Ribécourt. »

Le périscolaire/cantine ...

Bonjour à toutes et tous,

L'année scolaire se termine, nous allons faire une petite rétrospective depuis la dernière parution.

Les lotos du vendredi et les ateliers cuisine de Nathalie sont toujours autant appréciés par les enfants.

Malgré la météo capricieuse, nous avons ressorti nos animations estivales. Initiation au hockey et à la pétanque, partie de mölkky et craies pour que les enfants dessinent dehors.

Cette période de l'année est l'occasion de célébrer la fête des Mères et des Pères. Confection de porte clef et de bougie pour la fête des mamans et pour les papas gourmands un arbre à bonbons.

Sur le temps de ma restauration scolaire, mes collègues, Angélique, Nathalie et Véronique proposent très régulièrement des ateliers créatifs et récréatifs (décorations pour Pâques, décorations de fusées pour le périscolaire...).

Nous poursuivons toujours notre campagne de pesées pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Au mois de juin, nous avons renouvelé notre concours de lancement de fusées à eau fabriquées par les enfants eux-mêmes. Vous pouvez retrouver en image toutes nos aventures sur le site officiel de la Mairie (www.mairiepimprez.fr) à la section Enfance et jeunesse / Périscolaire et cantine / Journal des activités réalisées au périscolaire et à la cantine.

Pendant les vacances d'été, le périscolaire reste ouvert pour d'éventuels rendez-vous. Vous pouvez me contacter directement au 03.44.75.61.49 ou par mail periscolaire@mairiepimprez.fr.

Pour clôturer ce petit mot, je remercie de nouveau tous les partenaires du quotidien qui apportent leur aide, Mr le Maire et le Conseil Municipal, nos collègues des services techniques et du secrétariat de Mairie, vous les familles avec vos dons et la confiance que vous nous accordée.

Je remercie plus particulièrement mes collègues de la cantine et du périscolaire : Angélique, Nathalie, Rose et Véronique qui une fois de plus se sont investies avec bonne humeur tout au long de l'année.

Bonnes vacances et à l'année prochaine.

Vincent GRÜN

Responsable du service cantine et périscolaire

Le p riscolaire/cantine (suite)...

Petit retour en images



Les associations...

LE COMITÉ DES FETES DE PIMPRESZ

Rétrospectives de nos animations

SOIREE KARAOKE DU 3 FEVRIER 2024

Le Comité des Fêtes de Pimpresz vous remercie d'être venus nombreux à la soirée karaoké animée par "Apocalypse Sono" le samedi 3 février.

Cette soirée a connu un tel succès qu'un prochain karaoké est prévu le samedi 26 octobre. Durant cette soirée, les invités ont pu se régaler avec une choucroute préparée par le traiteur "La Vraie Paëlla". L'ambiance était au rendez-vous.

Un grand merci pour votre participation.



SOIREE MOULES FRITES DU 6 AVRIL 2024

Le samedi 6 avril 2024 s'est déroulée une soirée Moules Frites qui a rencontré un très joli succès avec la participation de 240 personnes.

La soirée animée par APOCALYPSE SONO a, comme à l'habitude, ravi le public.

BROCANTE DU 8 JUIN 2024

Pour la première fois, la restauration de la brocante ainsi que le bar ont été entièrement gérés par notre association.

Pour la restauration ce fût un vrai défi, tout étant basé sur la météo. Les quantités à commander, l'organisation perturbée par ce dimanche d'élections.

Ouf!!! Tout s'est bien passé. Un petit peu juste au niveau de la restauration ; nous réviserons ce point pour l'année à venir.

Un grand merci à tous les exposants et promeneurs qui ont joué le jeu et ont cru en nous et bien sûr aux personnes bénévoles qui ont travaillé sans relâche depuis très tôt le matin.

Les associations (suite)...

LE COMITÉ DES FETES DE PIMPRESZ (suite)

Animations à venir

- ◆ Le dimanche 1er septembre : Journée « randonnée /barbecue » et après-midi détente
- ◆ Le 29 septembre : Loto. Lots à gagner : bons d'achats de 30 à 800 €. Restauration sur place.
- ◆ Le 26 octobre : Soirée Année 80 avec karaoké
- ◆ Le 23 novembre : Soirée Beaujolais. Soirée dansante animée par APOCALYSPE SONO.
- ◆ Le 31 décembre : Soirée Saint-Sylvestre. Ne tardez pas pour votre réservation!!!

Le Comité des Fêtes de Pimpresz
Organise Une Journée Détente
Randonnée Pédestre et Barbecue
Le Dimanche 1er Septembre 2024
De 08h15 à 18h00

Menu
Kir / Jus de Fruits
1 Chipolata
1 Merguez
1 Brochette

Au programme
08H 15
Accueil des randonneurs à la salle des Fêtes.
Distribution d'une collation à tous nos marcheurs.
08H45
Départ de la randonnée

Tarifs:
15 Euros pour les Adultes
10 Euros pour les Enfants (Menu sans Brochette)

Boisson non alcoolisée récréative : cartes, jeux de société, pétanque.....
Buvette organisée sur place. **12h00**
Coupon Régimes à remettre en Mairie aux horaires d'ouverture avant le 31 août 2024 et pour tous renseignements, veuillez appeler au 06.80.46.77.81 OU 06.08.41.31.71

NOM : _____ Prénom : _____
Participera à la marche : non oui Nbre : _____
Participera au repas : non oui Nbre d'adulte(s) : _____
Nbre d'enfant(s) de - de 11 ans : _____

Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Pimpresz
I.P.N.S Ne pas jeter sur la voie publique

Le Comité des Fêtes de Pimpresz organise à la salle des fêtes de Pimpresz
SUPER LOTO
Le Dimanche 29 SEPTEMBRE 2024
Début 13H30

Animé par Nicolas et Aurélie
Ouverture des portes à 11h00
Réservation auprès d'Aurélié au 06.62.23.04.80

Nombreux Lots à gagner :
Bons d'achats de 30 à 800 Euros

Tarifs :
1 Euro le carton
25 Euros la Formule (15 cartons, 2 vitrines, 2 cartons verts, 1 fétiche)
35 Euros la Formule (24 cartons, 2 vitrines, 3 cartons verts, 1 fétiche)

Restauration et Buvette sur place
Croque-monsieur/ Sandwichs/Crêpes

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

Le Comité des Fêtes de Pimpresz organise à la salle des fêtes
Soirée Karaoké
Année 80
animée par
APOCALYSPE SONO
SAMEDI 26 OCTOBRE 2024
Début de la soirée 19h00
Réservation au 06.80.46.77.81 ou 06.08.41.31.71

Menu
22 € pour Adultes
10 € pour enfants jusqu'à 12 ans.

Kir
Couscous
Salade/Fromage
Dessert
Café

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

Le Comité des Fêtes de Pimpresz organise à la salle des fêtes
SOIREE DANSANTE BEAUJOLAIS
animée par
APOCALYSPE SONO
SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024
Début de la soirée 19h00
Réservation au 06.80.46.77.81 ou 06.08.41.31.71

Menu
22 € pour Adultes
10 € pour enfants jusqu'à 12 ans.

Kir
1 verre de Beaujolais ou Soft
Assiette de cochonaille
Salade
Assiette de fromage
Dessert
Café

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

RÉVEILLON
Saint - Sylvestre
2024
Le mardi 31 décembre 2024 à partir de 19H00
À la salle des Fêtes de Pimpresz

Le Comité des fêtes organise
La Saint Sylvestre
Soirée animée
Par Apocalypse Sono jusqu'au bout de la nuit.
Ambiance festive assurée.
Le repas sera préparé et servi par
AZ Réception de Lassigny.

90 euros par Adulte
Boisson Complète (Eau gazeuse ou plate, Blanc, Rouge, Rosé)
1 Coupe de Saouze Champenoise
1 Verrine et 2 Miel en bouche
Foie gras de Canard et sa quenelle de comté de France
Cassiolette ovidale à la sauce de homard
Sorbet poire et son alcool
Médailon de veau accompagné d'une garniture de légumes
Marronnes chaudes sur salade verte
Tourbillon marque passion au briolet rose
Soupe à l'oignon

25 euros par enfant jusqu'à 12 ans
Boisson Complète (Eau, Jus, Tea, Ombi, Coca)
Mousse de canard
Mini Burgers avec pomme dauphine
Pot de crème
Brochette de bonbons

Réservations et Informations
06.08.41.31.71 et 06.80.46.77.81
Places Limitées

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de belles vacances et a hâte de vous retrouver en septembre prochain

Joël JOUGLET
Président

02/07/2024



Les associations (suite)...



Le Club Amitiés du 3ème Age



L' Association recrute de nouveaux adhérents.
Si vous avez 55 ans et plus n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Nous vous attendons nombreux tous les jeudis de 13h30 à 18h00
pour un après-midi de détente à la Salle des Associations.

Josiane GSCHWIND - Présidente

Comptoir du Malt



Attention c'est sérieux!!! Ne pas déranger



L'A.C.V.G de Pimprez



14 juillet : cérémonie commémorative de la prise de la bastille.
Dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h30

11 novembre : cérémonie commémorative de l'armistice de la
guerre 1914 – 1918.

Dépôt de gerbe au monument aux morts.



Le Président

LUC Claude

Les associations (suite)...

ALPEP est sur les rails depuis le début de l'année...

A.L.P.E.P



Du sourire à partager

Petite rétrospective des activités réalisées sur le premier semestre 2024.

En janvier, vente de grilles à l'occasion de l'épiphanie (lots à gagner : galette des rois et bouteille de cidre).

En février, un carnaval a été organisé dans la cour de l'école suivi d'une vente de crêpes, chocolat chaud et café.

En mars, pour Pâques, une vente de chocolats a été organisée.



En avril, une chasse aux œufs a été lancée à la salle des fêtes suivie d'un goûter. Les enfants ont été récompensés par des chocolats Kinder. La présence de la mascotte du lapin de pâques a été très appréciée.



Le 22 juin a eu lieu la fête de l'école, avec le spectacle des enfants et les stands de jeux (pêche aux canards, chamboule tout, maquillage, tatouage, le croquet géant d'Alice, le puissance 4 XXL...). La barbe à papa a enchanté les enfants.

Beaucoup de monde était présents pour le barbecue du midi.

Une partie des bénéfices sera reversée à l'école.

Monsieur le Maire a remis une récompense à chaque élève du CM2 pour son passage au collège.

Nous souhaitons remercier tous les bénévoles qui nous ont énormément aidé que ce soit pour le montage des installations, tenir les stands de jeux, faire la restauration, participer au service, sans oublier le démontage et le rangement en fin de journée. Nous espérons encore plus de parents l'année prochaine.

Merci à M. le Maire pour le prêt de la salle.

L'ALPEP (suite)



Nous vous donnons rendez-vous en septembre prochain et nous comptons sur vous pour continuer à participer à nos prochaines manifestations.

Samedi 2 novembre 2024 – soirée halloween
(les réservations sont disponibles)

Dimanche 10 novembre 2024 - bourse aux jouets



Les associations (suite)...



Le YOGA dans notre village...

Depuis quelques années déjà, nous avons la chance de pouvoir pratiquer le Hatha Yoga sur PIMPRESZ, tous les vendredis de 18h00 à 19h45, dans la Salle des Associations.

Ce cours s'adresse aux adultes désireux de pratiquer, en douceur, des postures qui vous permettront de garder un corps souple et en bonne santé. Vous apprendrez aussi des techniques respiratoires, de relaxation et de méditation afin de mieux gérer stress et anxiété.

Si vous êtes intéressé(e) par la découverte de cette discipline venue d'Inde, vous pourrez tout au long de l'année nous rejoindre et faire un essai.

Les coordonnées du Professeure :

Mme BOFF Katy

Tél. : 06.87.44.73.51

Toute l'équipe vous souhaite de passer un excellent été.



Le Tennis Club...



TENNIS CLUB PIMPRESZ

Saison 2024-2025

Chères Pimpreziennes et chers Pimpreziens,

Nous sommes chanceux d'avoir un terrain de tennis à disposition dans notre village....
Venez en profiter durant les beaux jours (oui oui les beaux jours existent 😊) !

TARIFS :

Résident à Pimpresz :

Groupe (2 et +) : 15€ / adulte 7€ / enfant
Seul : 35€ / adulte 15€ / enfant

Extérieur :

Groupe (2 et +) : 25€ / adulte 15€ / enfant
Seul : 55€ / adulte 25€ / enfant

Une caution de 10€ sera demandée pour la clé d'accès au cour. (Nouveaux inscrits)

Il est demandé aux adhérents ne souhaitant plus jouer cette année de rapporter leur clé.

Renseignements et inscriptions aux
tcp.pimpresz@gmail.com
06 75 72 66 90

Charlotte Lefèvre
Cyril Lefèvre
Mathieu Guif

